

AMEN TRESOR SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2020

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2020

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la société « **AMEN TRESOR SICAV** » au 30 septembre 2020 ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour le trimestre se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément au référentiel comptable généralement admis en Tunisie.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité".

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joint ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « **AMEN TRESOR SICAV** » au 30 septembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation post opinion

Nous attirons l'attention sur :

- La note 2.2 « Evaluation des placements » des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « **AMEN TRESOR SICAV** » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- La note 3.1 des états financiers, qui décrit le traitement opéré au titre des obligations « **SERVICOM 2016** » et des intérêts s'y rattachant suite aux difficultés par lesquelles passent le groupe ainsi que les modalités de restructuration telles qu'approuver par les détenteurs des obligations réunis en assemblée générale spéciale en date du 1^{er} octobre 2019.

Vérifications spécifiques

Nous avons constaté qu'au 30 septembre 2020, la société « **AMEN TRESOR SICAV** » n'a pas respecté les dispositions l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents. Cet article stipule que les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent employer plus de 20% de leurs actifs en liquidités et quasi liquidités.

Nous avons constaté qu'au 30 septembre 2020 la société « **AMEN TRESOR SICAV** » n'a pas respecté les dispositions de l'article 29 du code des organismes de placement collectif. Cet article stipule que les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent employer plus de 10% de leurs actifs en titres émis ou garantis par un même émetteur.

Tunis, le 1er février 2021

Le Commissaire aux Comptes :

G S AUDIT & ADVISORY

Ghazi HANTOUS

BILAN
Au 30/09/2020
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>ACTIF</u>	<u>NOTE</u>	<u>Au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Au</u> <u>31/12/2019</u>
AC1-PORTEFEUILLE-TITRES		26 214 734	32 673 346	36 730 121
a-Actions et valeurs assimilées	3-1	810 933	2 263 256	2 226 836
b-Obligations et valeurs assimilées	3-1	25 403 801	30 410 090	34 503 285
c-Titres donnés en pension		0	0	0
AC2-PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		25 914 850	14 177 913	10 650 793
a-Placements monétaires	3-2	14 972 100	3 503 296	985 944
b-Disponibilités	3-3	10 942 750	10 674 617	9 664 849
AC3-CREANCE D'EXPLOITATION		0	0	0
AC4-AUTRES ACTIFS	3-4	2 336	5 001	7 732
TOTAL ACTIF		52 131 920	46 856 260	47 388 646
<u>PASSIFS</u>				
PA1-DETTES SUR OPERATIONS DE PENSION LIVREES		0	0	0
PA2-OPERATEURS CREDITEURS	3-5	141 571	28 388	29 185
PA3-AUTRES CREDITEURS DIVERS	3-6	27 022	40 658	31 285
TOTAL PASSIF		168 593	69 046	60 470
<u>ACTIF NET</u>				
CP1-CAPITAL	3-7	49 990 326	45 601 153	45 568 890
CP2-SOMMES DISTRIBUABLES	3-8	1 973 001	1 186 061	1 759 286
a-Sommes distribuables des exercices antérieurs		-2 717	-1 353	-1 351
b-Sommes distribuables de la période		1 975 718	1 187 414	1 760 637
ACTIF NET		51 963 327	46 787 214	47 328 176
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		52 131 920	46 856 260	47 388 646

ETAT DE RESULTAT
Au 30/09/2020
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Rubrique	NOTE	Du	Du	Du	Du	Du
		01/07/2020	01/01/2020	01/07/2019	01/01/2019	01/01/2019
		Au	Au	Au	Au	Au
		30/09/2020	30/09/2020	30/09/2019	30/09/2019	31/12/2019
PR 1-Revenus de portefeuille-titres	3-1	404 847	1 374 859	464 258	1 673 810	2 132 692
a-Dividendes		0	0	0	206 345	206 345
b-Revenus des obligations et valeurs assimilées		404 847	1 374 859	464 258	1 467 465	1 926 347
PR 2-Revenus des placements monétaires	3-2	297 274	707 389	219 699	660 159	876 630
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		702 121	2 082 248	683 957	2 333 969	3 009 322
CH 1-Intérêts des mises en pension		0	0	0	0	0
CH 2-Charges de gestion des placements	3-9	-88 434	-246 954	-83 961	-257 750	-340 152
REVENU NET DES PLACEMENTS		613 687	1 835 294	599 996	2 076 219	2 669 170
PR 3-Autres produits		0	0	0	0	0
CH 3-Autres charges	3-10	-14 623	-54 098	-23 867	-65 162	-87 177
RESULTAT D'EXPLOITATION		599 064	1 781 196	576 129	2 011 057	2 581 993
PR 4-Régularisations du résultat d'exploitation		50 633	194 522	-782 594	-823 643	-821 356
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		649 697	1 975 718	-206 465	1 187 414	1 760 637
PR 4-Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-50 633	-194 522	782 594	823 643	821 356
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-31 157	-57 713	43 048	-49 106	-40 824
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		11 691	60 440	-11 580	-63 950	-34 669
Frais de négociation de titres		0	-5	0	2	-23
RESULTAT NET DE LA PERIODE		579 598	1 783 918	607 597	1 898 003	2 506 477

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Au 30/09/2020

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Du 01/07/2020	Du 01/01/2020	Du 01/07/2019	Du 01/01/2019	Du 01/01/2019
	Au 30/09/2020	Au 30/09/2020	Au 30/09/2019	Au 30/09/2019	Au 31/12/2019
<u>AN 1-VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</u>					
<u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	579 598	1 783 918	607 597	1 898 003	2 506 477
a-Résultat d'exploitation	599 064	1 781 196	576 129	2 011 057	2 581 993
b-Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-31 157	-57 713	43 048	-49 106	-40 824
c-Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	11 691	60 440	-11 580	-63 950	-34 669
d-Frais de négociation de titres	0	-5	0	2	-23
<u>AN 2-DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	0	-1 756 279	0	-2 406 026	-2 406 026
<u>AN 3-TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	1 235 234	4 607 512	-1 641 001	-3 448 215	-3 515 727
a-Souscriptions	15 261 762	55 743 469	12 433 304	75 566 186	85 200 934
Capital	14 628 068	53 980 379	12 106 285	74 703 188	83 319 896
Régularisation des sommes non distribuables	116 062	442 055	-1 875 729	-2 341 722	-1 638 964
Régularisation des sommes distribuables	517 632	1 321 035	2 202 747	3 204 720	3 520 002
b-Rachats	-14 026 528	-51 135 957	-14 074 305	-79 014 401	-88 716 661
Capital	-13 482 828	-49 629 300	-13 703 160	-78 093 400	-86 753 260
Régularisation des sommes non distribuables	-76 646	-374 420	2 614 148	3 108 887	2 379 480
Régularisation des sommes distribuables	-467 054	-1 132 237	-2 985 293	-4 029 888	-4 342 881
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 814 832	4 635 151	-1 033 404	-3 956 238	-3 415 276
<u>AN 4-ACTIF NET</u>					
a-En début de période	50 148 495	47 328 176	47 820 618	50 743 452	50 743 452
b-En fin de période	51 963 327	51 963 327	46 787 214	46 787 214	47 328 176
<u>AN 5-NOMBRE D'ACTIONS</u>					
a-En début de période	476 993	445 434	461 838	479 492	479 492
b-En fin de période	488 267	488 267	446 118	446 118	445 434
VALEUR LIQUIDATIVE	106,424	106,424	104,876	104,876	106,251
DIVIDENDES PAR ACTION	0	3,949	0	5,018	5,018
AN6-TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	1,23%	3,88%	1,29%	3,84%	5,14%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30/09/2020

PRESENTATION DE LA SOCIETE

AMEN TRESOR SICAV est une SICAV obligataire de distribution constituée le 21 Décembre 2005 et entrée en exploitation le 10 Mai 2006.

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 septembre 2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

2.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur Comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « **AMEN TRESOR SICAV** » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués, au 30 septembre 2020, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société « **AMEN TRESOR SICAV** » ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté à la valeur liquidative la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.4- Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30/09/2020 de titres OPCVM, d'obligations et de bons de trésor assimilables. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

Actions et valeurs assimilées	1	810 933
Obligations	2	19 259 183
Bons de trésor assimilables	3	6 144 618
Total		26 214 734

(1) Actions et valeurs assimilées :

Désignation	Quantité	Prix de Revient net	Valeur au 30/09/2020	En % de L'actif net
AMEN PREMIERE SICAV	1 265	125 665	126 327	0,24%
FIDELITY SICAV PLUS	1 353	150 050	155 181	0,30%
UGFS BONDS FUND	46 327	490 969	529 425	1,02%
Total		766 684	810 933	1,56%

(2) Obligations

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/09/2020	En %de l'actif net
ABSUB2016-1	5 000	200 000	210 192	0,40%
ABSUB2016-11	7 000	280 000	294 269	0,57%
AIL 2015 -1	4 000	160 000	161 542	0,31%
AB 2009 CA	5 000	133 325	133 341	0,26%
AB 2010	200	6 657	6 694	0,01%
AB 2012 B	5 000	100 000	100 264	0,19%
ABSUB0922T+	1 784	35 680	35 774	0,07%
ABSUB2017	6 000	240 000	245 995	0,47%
AB 2008 TA	5 000	99 991	101 887	0,20%
AB 2008 TAA	3 995	79 894	81 408	0,16%
AB 2008 TB	15 000	600 000	612 240	1,18%
ATL 2013-2 TF	1 500	30 000	31 516	0,06%
ATL 2014-3C	2 000	80 000	83 205	0,16%
ATL 2017 SUB	7 000	700 000	742 426	1,43%

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/09/2020	En %de l'actif net
ATL 2017-11	2 000	160 000	165 470	0,32%
ATL 2018-1B	5 000	300 000	304 776	0,59%
ATL 2018-1BB1	7 500	450 000	457 164	0,88%
ATL 2019 -1A	3 000	300 000	322 819	0,62%
ATLSUBB17	5 000	500 000	530 304	1,02%
ATLSUBB17A	10 000	1 000 000	1 060 608	2,04%
ATTI LESG 152A1	5 000	100 000	104 728	0,20%
ATTIJARI BANK 2015	7 000	140 000	147 633	0,28%
ATTIJARI BANK 2017A	10 000	400 000	407 976	0,79%
ATTILES 20142	5 000	200 000	209 488	0,40%
ATTILES 201421B	5 000	100 000	101 900	0,20%
ATTIJARI LEASING 2018	7 000	420 000	429 598	0,83%
ATTIJARI LEASING 2018B	32 000	1 920 000	1 963 878	3,78%
BH 2009	10 000	384 611	396 867	0,76%
BNA SUB 18-1A	7 000	420 000	424 480	0,82%
BTE 2019-1B	7 000	700 000	746 631	1,44%
CIL 2016/1	5 000	100 000	102 268	0,20%
CIL 2016/2	5 000	192 000	207 508	0,40%
CIL 20162A	2 000	96 000	99 003	0,19%
CIL 2017-1	2 000	80 000	81 280	0,16%
CIL 2018/1	1 813	145 040	153 100	0,29%
EN 2014 B	2 490	49 800	50 491	0,10%
HL 2013/2B	6 000	120 000	124 166	0,24%
HL 2015/B	5 000	300 000	316 152	0,61%
HL 2015/B	10 000	600 000	631 969	1,22%
HL 2016/1	5 000	100 000	101 592	0,20%
HL 2016-2	6 000	480 000	505 368	0,97%
HL 2017-022	2 500	200 000	202 856	0,39%
HL 2017-02	5 000	400 000	405 712	0,78%
HL 2017-03	5 000	300 000	313 064	0,60%
HL 2017-03A	2 000	120 000	125 226	0,24%
HL 2017-1A	2 400	192 000	199 709	0,38%
HL 2018-01	2 000	120 000	123 133	0,24%
HL 2018-02	3 000	240 000	252 809	0,49%
SERVICOM16 (*)	1 000	100 000	5 000	0,01%
TL 2014-1	5 000	100 000	102 512	0,20%
TL 2015-1B	20 000	800 000	813 024	1,56%
TL SUB 2016	2 500	200 000	207 364	0,40%
ATTIJ LEASING 2017	2 000	120 000	123 648	0,24%
TLG 2020-1	8 000	800 000	825 626	1,59%
UIB 2015	10 000	400 000	406 904	0,78%
UIB 2015/B	3 000	120 000	122 071	0,23%
UIB SUB2016	12 000	480 000	500 890	0,96%
UIB SUB2016D	2 000	80 000	83 482	0,16%
UIBSUB2016C	2 000	80 000	83 482	0,16%

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/09/2020	En % de l'actif net
UNIFAC 2018B	10 000	800 000	863 064	1,66%
UNIFAC2018B	2 500	200 000	213 182	0,41%
UNIFAC2018B	1 000	80 000	85 273	0,16%
UNIFAC2018BB	2 500	200 000	213 182	0,41%
TOTAL		18 634 998	19 259 183	37,06%

(*) En raison des difficultés rencontrées par la filiale SERVITRA (Travaux publics) et du non-paiement de l'échéance de février 2019, une assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT. En fin, l'émetteur s'est engagé à affecter un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés «SERVITRADE SA» et «SERVICOM INDUSTRIES SA», et ce, à concurrence respectivement de 6 667 actions et 3 333 actions pour AMEN TRESOR SICAV.

Néanmoins à la date prévue du remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé.

Les montants non réglés pour AMEN TRESOR SICAV s'élèvent au 30 septembre 2020 à 100 000 DT en principal et 4 170 DT en intérêts. Ces intérêts ont fait l'objet d'une décote avec la constatation d'une provision de 95 000 DT sur le principal.

(3) BTA :

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/09/2020	En % de l'actif net
BTA 10082022	1 000	956 200	997 672	1,92%
BTA 10042024	500	482 000	489 191	0,94%
BTA 10042024B	200	192 600	195 676	0,38%
BTA 10042024A	500	482 000	489 191	0,94%
BTA 09052022	2 000	2 060 000	2 043 858	3,93%
BTA13042028B	500	466 000	478 556	0,92%
BTA13042028C	500	464 500	477 056	0,92%
BTA290327	1 003	946 431	973 418	1,87%
Total		6 049 731	6 144 618	11,82%

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période Du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période Du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période Du 01/07/2019 au 30/09/2019	Période Du 01/01/2019 au 30/09/2019	Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Dividendes	0	0	0	206 345	206 345
Revenus des obligations	323 304	1 116 700	383 932	1 228 889	1 602 056
Revenus des BTA	81 543	258 159	80 326	238 576	324 291
Total	404 847	1 374 859	464 258	1 673 810	2 132 692

3.2- Placements monétaires et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/09/2020 à 14 972 100 DT et s'analyse comme suit :

Désignation	Date de souscription	Emetteur	Montant	Echéance	Intérêts précomptés	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Taux Brut	En % de l'actif net
PL091020	29/09/2020	BH BANK		09/10/2020		1 000 000	1 000 394	7,1	1,93%
PL221220	23/09/2020	BH BANK		22/12/2020		4 000 000	4 006 804	7,79	7,71%
CD051020	25/09/2020	AMEN BANK	1 000 000	05/10/2020	1 508	998 492	999 396	6,8	1,92%
CD101020	30/09/2020	BH BANK	7 000 000	10/10/2020	10 558	6 989 442	6 990 496	6,8	13,45%
CD241220	15/09/2020	AMEN BANK	2 000 000	24/12/2020	29 662	1 970 338	1 975 010	6,8	3,80%
TOTAL			10 000 000		41 728	14 958 272	14 972 100		28,81%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période Du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période Du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période Du 01/07/2019 au 30/09/2019	Période Du 01/01/2019 au 30/09/2019	Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Revenus des Placements en compte courant à terme	73 246	305 587	181 327	521 082	704 019
Revenus des Billets de trésorerie	90 144	97 561	0	0	0
Revenus des Certificats de dépôt	80 765	205 909	32 834	119 116	122 114
Revenus des Pensions livrées	42 236	67 173	3 039	3 039	29 575
Revenus du Compte rémunéré	10 883	31 159	2 499	16 922	20 922
Total	297 274	707 389	219 699	660 159	876 630

3.3 Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2020 à 10 942 750 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Placements en compte courant à terme (i)	7 200 000	7 214 837	13,88%
Avoirs en banque		3 727 913	7,17%
TOTAL	7 200 000	10 942 750	21,06%

(i) Les conditions et les modalités de rémunération des placements en compte courant à terme sont les suivantes :

Désignation	Banque	Date de souscription	Echéance	Valeur actuelle	Taux Brut
PLACT061020	AMEN BANK	08/06/2020	06/10/2020	91 769	7,8
PLACT061020A	AMEN BANK	08/06/2020	06/10/2020	234 522	7,8
PLACT171220	AMEN BANK	18/09/2020	17/12/2020	370 717	6,8
PLACT171220A	AMEN BANK	18/09/2020	17/12/2020	500 969	6,8
PLACT171220B	AMEN BANK	18/09/2020	17/12/2020	160 310	6,8
PLACT171220C	AMEN BANK	18/09/2020	17/12/2020	1 001 938	6,8
PLACT231220	AMEN BANK	24/09/2020	23/12/2020	1 001 043	6,8
PLACT231220A	AMEN BANK	24/09/2020	23/12/2020	400 417	6,8
PLACT231220B	AMEN BANK	24/09/2020	23/12/2020	450 469	6,8
PLACT241220	AMEN BANK	25/09/2020	24/12/2020	3 002 683	6,8
				7 214 837	

3.4 Autres actifs

Cette rubrique se détaille au 30/09/2020 comme suit :

Désignation	Au 30/09/2020	Au 30/09/2019	Au 31/12/2019
Intérêts courus sur comptes rémunérés	2 336	5 001	7 732
Total	2 336	5 001	7 732

3.5 Opérateurs créditeurs

Cette rubrique se détaille au 30/09/2020 comme suit :

Désignation	Au 30/09/2020	Au 30/09/2019	Au 31/12/2019
Gestionnaire	141 571	28 388	29 185
Total	141 571	28 388	29 185

3.6 Autres créiteurs divers

Cette rubrique se détaille au 30/09/2020 comme suit :

Désignation	Au 30/09/2020	Au 30/09/2019	Au 31/12/2019
Retenue à la source	6 851	6 142	5 924
CMF	17 944	4 647	5 661
Jeton de Présence	1 662	27 800	19 200
TCL	565	2 069	500
Total	27 022	40 658	31 285

3.7 Capital

Capital social au 31-12-2019	45 568 890
Souscriptions	53 980 379
Rachats	-49 629 300
Frais de négociation de titres	-5
VDE/titres. Etat	-64 910
VDE / titres OPCVM	44 248
VDE / emprunt de société	-95 000
Plus ou moins-value réalisée sur emprunts de société	7 810
Plus ou moins-value réalisée sur titres Etat	17 400
Plus ou moins-value réalisée sur titres OPCVM	35 230
Plus ou moins-value report sur titres Etat	55 896
Plus ou moins-value report sur titres OPCVM	-27 947
Plus ou moins-value report sur emprunts	30 000
Régularisation des sommes non distribuables (souscription)	442 055
Régularisation des sommes non distribuables (rachat)	-374 420
Variation de la part du capital	4 421 436
Capital au 30-09-2020	49 990 326

La variation du capital de la période allant du 01/01/2020 au 30/09/2020 s'élève à 4 421 436 DT.

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2020 au 30/09/2020 s'élève à 4 635 151 DT.

Le nombre de titres d'AMEN TRESOR SICAV au 30/09/2020 est de 488 267 contre 445 434 au 31/12/2019.

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2019	1 222
Nombre d'actionnaires entrants	444
Nombre d'actionnaires sortants	-208
Nombre d'actionnaires au 30-09-2020	1 458

3.8 Sommes distribuables

Les sommes distribuables au 30/09/2020 s'élèvent à 1 973 001 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/09/2020	Au 30/09/2019	Au 31/12/2019
Sommes distribuables des exercices antérieurs	-2 717	-1 353	-1 351
Résultat d'exploitation	1 781 196	2 011 057	2 581 993
Régularisation du résultat d'exploitation	194 522	-823 643	-821 356
Total	1 973 001	1 186 061	1 759 286

3.9 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire calculée sur la base de 0,7% TTC de l'actif net annuel d'AMEN TRESOR SICAV conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre AMEN TRESOR SICAV et AMEN INVEST.

Il est à noter que la rémunération de dépositaire est à la charge du gestionnaire d'AMEN TRESOR SICAV.

Désignation	Période Du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période Du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période Du 01/07/2019 au 30/09/2019	Période Du 01/01/2019 au 30/09/2019	Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Rémunération du gestionnaire	88 434	246 954	83 961	257 750	340 152
Total	88 434	246 954	83 961	257 750	340 152

3.10 Autres charges

Ce poste enregistre les redevances mensuelles versées au CMF calculées sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel et la charge de la TCL. En outre, le coût des services bancaires et les jetons de présence figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Désignation	Période Du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période Du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période Du 01/07/2019 au 30/09/2019	Période Du 01/01/2019 au 30/09/2019	Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Redevance du CMF	12 599	35 183	11 994	36 821	48 593
Services bancaires et assimilés	0	3 692	2 014	6 985	13 014
TCL	0	3 199	500	6 015	6 370
Jetons de présence	2 024	12 024	9 359	15 341	19 200
Total	14 623	54 098	23 867	65 162	87 177